

Elections professionnelles

L'emploi à FTV,

cible prioritaire du gouvernement et de la direction

Questionné dans le JDD du 26 août dernier sur la suppression des postes dans la fonction publique en 2019, le premier ministre Edouard Philippe n'a pas mâché ses mots :

En 2019, les réductions se concentreront sur les ministères des Finances, dans l'audiovisuel public, dans le réseau extérieur de l'État.

Des rumeurs circulent sur une baisse de 20 % des effectifs de FTV. La CGT estime de son côté que si les mesures d'économies annoncées devaient se porter sur la masse salariale cela équivaudrait à supprimer près de 2000 postes. Cela sera-t-il le cas ? La direction ira-t-elle dans cette direction ? Qu'en serait-il du maintien de nos missions dans ces conditions ?

Une hémorragie en perspective

A ce titre, l'arbitrage annoncé mijuillet ne laisse guère planer de doute sur la trajectoire des effectifs à venir. A partir de 2022, le budget de France Télévisions devra être inférieur de 160 M€ à celui de 2018, tout en investissant 100 M€ de plus dans le numérique et en absorbant les 100 M€ d'économies déjà prévues et engagées. Soit un total historique de - 360 M€ d'économies à réaliser.

Une nouvelle fois l'emploi devrait être mis à contribution, mais cette fois dans des proportions inédites vu l'ampleur des économies exigées.

Une télé publique rétrécie

Ce que l'on sait c'est que le gouvernement n'a visiblement pas d'autre ambition pour l'audiovisuel public que de réduire son périmètre. Les premiers effets visibles sont douloureusement connus : la suppression de France Ô, le transfert de France 4 sur le web, le déménagement de Vanves au Siège, les menaces aggravées sur la pérennité des éditions nationales de France 3...





Une restructuration à tous les étages

Dans le même temps, la PDG a confié à Takis Candilis une mission d'ensemble pour réorganiser l'entreprise, donner la priorité aux programmes plutôt qu'aux chaînes. Une énième restructuration qui risque de bouleverser l'entreprise en profondeur, ses métiers, ses pratiques professionnelles, ses emplois...

Tous les secteurs devraient être mis à contribution, à l'exception peut-être du numérique, et encore, le recours aux prestataires y est systématique. Les autres secteurs, en particulier les fonctions support administratives, l'encadrement, la fabrication, l'information... tous devraient subir les effets de ce plan d'ampleur.

La CGT quant à elle, s'opposera de toutes ses forces aux réductions des effectifs. La question de l'emploi sera un des enjeux prioritaires des élections professionnelles qui vont se dérouler à France Télévisions à partir du 28 septembre.

Paris, le 11 septembre 2018

Alors à partir du 28 septembre,

faites le bon choix, votez pour celles et ceux qui revendiquent et qui construisent

